



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 5 février 2024

Présidence: Mme Daniela Nagy

Objet : PRÉAVIS 02/2024 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE D'ARMES, CULLY
SECTEUR EST

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis N° 02/2024 de la Municipalité du 18 décembre 2023 ;
Où le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude
et la position de la Commission des finances ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 21 voix pour, 20 contre et 9 abstentions



1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser les travaux d'aménagement de la place d'Armes, Cully, secteur Est ;
2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 148'700.- TTC ;
3. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 5 février 2024.

La Présidente

La Secrétaire

Daniela Nagy

Catherine Fonjallaz